

Fiche projet : Animation 2024

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Pôle Haute Lande
Nom et fonction du représentant légal	Dominique Coutière
Adresse du demandeur	131 Place Gambetta 40630 Sabres
Taille de la structure / Nombre d'ETP	6,5 ETP

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Fabrique à initiatives en Haute Lande Armagnac
Localisation du projet (adresse exacte pour les investissements)	131 place Gambetta, 40630 Sabres
Public cible	Commune
Périmètre d'influence du projet	Le territoire de projet Haute Lande Armagnac

Présentation du projet :

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Haute Lande, appelé Pôle Haute Lande, est une structure issue de la coopération de deux communautés de communes : **Pays Morcenais** et **Coeur Haute Lande**. Ce territoire couvre **2 300 km²** et compte un peu plus de **25 000 habitants**.

L'instance décisionnelle du Pôle est constituée de représentants des membres (délégués communautaires) réunis au sein d'un **Comité syndical**, avec un bureau et un Président. Le Pôle Haute Lande intervient à l'échelle du **Territoire de projet « Haute Lande Armagnac »**, qui regroupe 4 communautés de communes, 71 communes, soit **1/3 du département des Landes** et un bassin de vie d'environ **43 000 habitants**.

Le Pôle Haute Lande assure les missions d'animation, de gestion technique, de suivi et d'évaluation du programme LEADER, pour le territoire du Groupe d'Action Locale Haute Lande Armagnac. Une équipe technique composée de deux agents – animateur et gestionnaire – est ainsi dédiée à LEADER au sein du Pôle, et permet de faciliter les échanges entre les partenaires, de fournir l'information et d'apporter un soutien aux bénéficiaires potentiels dans le développement des opérations et la préparation des dossiers.

Sur toute la durée du programme de développement, **la mission d'animation** consiste à :

- Accueillir et conseiller les porteurs de projets (accueil, informations, aide au montage...)
- Faire émerger des projets (animation de groupes de travail, réunions...)
- Animer le réseau des techniciens
- Faire vivre le partenariat (socioprofessionnels, administrations, etc.)
- Recueillir les dossiers, les évaluer et les instruire
- Préparer les réunions du Comité de Programmation (fiches-projets, notes...)
- Élaborer les comptes-rendus des réunions des Comités de Programmation

- Assurer le suivi des maîtres d'ouvrage
- Communiquer sur le programme LEADER (supports, manifestations, réunions)
- Réaliser les états qualitatifs et quantitatifs d'avancement du programme
- Accompagner les évaluations du programme
- Participer aux actions du réseau.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	01/01/2024
Date de fin d'exécution	31/12/2024

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 8
Date de passage en Comité technique	/
Pré-notation en Comité technique	/
Date de passage en avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	/

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Frais de rémunération (0,5 ETP)	20 061,18
Frais de missions	802,45
Frais de fonctionnement	3 009,18
TOTAL	27 872,81

*HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	5 574,56	20%
Région	5 000,00	22,42%
FEADER - LEADER	17 298,25	77,58%
TOTAL	27 872,81	100%

Fiche projet : Schéma directeur cyclable

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	CC Pays Morcenais (CC PM)
Nom et fonction du représentant légal	Jérôme Baylac Domengetroy

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Schéma directeur cyclable
Public cible	CC PM
Périmètre d'influence du projet	CC PM

Présentation du projet :

Fort d'un réseau existant, le Pays Morcenais s'appuiera sur le schéma directeur pour optimiser et compléter le maillage du territoire, tout en renforçant son attractivité. L'étude, fondée sur un cahier des charges intégrant des critères environnementaux, visera à promouvoir les mobilités douces et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants. Ce projet s'inscrira dans une démarche cohérente avec les schémas départemental et régional, assurant un lien avec ces deux niveaux de planification. Trois axes clés seront pris en compte : l'accès au littoral et à la Vélodyssée, la connexion à la gare de Morcenx et la desserte de la réserve naturelle d'Arjuzanx, un site écotouristique majeur. De plus, en raison de la fusion des communes formant Morcenx-la-Nouvelle, il sera essentiel de relier efficacement les anciennes communes. Enfin, en tant que membre du programme Petites Villes de Demain, ce schéma cyclable viendra en appui de ce dispositif pour accompagner le développement local.

Objectifs du schéma :

L'objectif principal de ce schéma est de dresser un état des lieux du réseau existant, en tenant compte de plusieurs aspects :

- Caractériser l'usage du réseau : analyser les pratiques actuelles des différents utilisateurs.
- Localiser les pôles stratégiques : identifier les points d'intérêt actuels et futurs, générateurs de trafic (centres-villes, lieux culturels, pôles d'activités, etc.).
- Identifier les potentiels d'aménagement : recenser les possibilités d'amélioration et d'extension du réseau.

Profil des usagers :

Bien que le réseau soit principalement dédié aux déplacements à vélo, il devra pouvoir accueillir d'autres usagers tels que les rollers, trottinettes, coureurs et marcheurs. Il est également nécessaire de distinguer plusieurs profils d'utilisateurs :

- Sportifs,
- Itinérants (cyclotourisme, Vélodyssée),
- Promeneurs,
- Usagers à finalité spécifique (courses, trajets domicile-travail, accès aux services culturels, etc.).
- Impacts attendus

Le schéma cyclable devra :

- S'intégrer dans une vision globale des déplacements et de l'urbanisme, en cohérence avec la politique vélo et les objectifs d'aménagement du territoire.
- Proposer un maillage hiérarchisé du réseau, afin de structurer efficacement les trajets et connexions entre les pôles stratégiques.
- Définir des mesures d'accompagnement des investissements, notamment en matière de communication, d'animation et de signalétique, pour encourager l'utilisation des mobilités douces.

Ces actions viendront renforcer la démarche de transition écologique engagée par la Communauté de communes depuis 2022, contribuant ainsi à un développement durable du territoire.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	22/03/2023
Date de fin d'exécution	31/12/2024

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 3
Date de passage en Comité technique	25/09/24
Pré-notation en Comité technique	24/30
Date de passage pour avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	

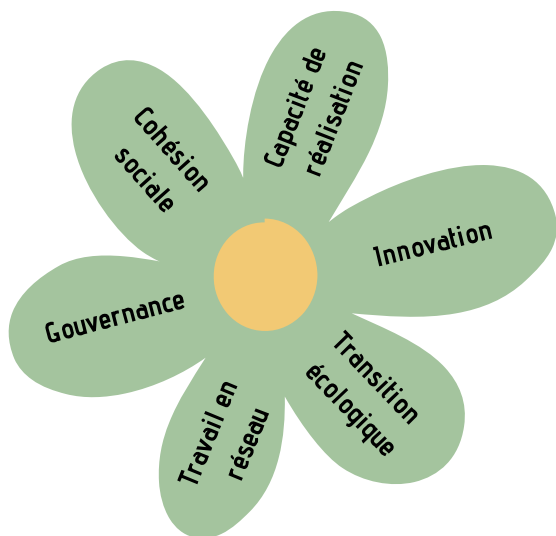
DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Etude	28 950,00
TOTAL	28 950,00

*HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	5 790	20
CD40	7 237,5	25
UE FEDER	15 922,5	55
TOTAL	28 950	100%



Nom du projet : Schéma directeur cyclable
Porteur de projet : CC Pays Morcenais

Membres présents :

Philippe LATRY; Philippe LAMARQUE; Jean-Philippe BRUNELLO; Jean-Yves ARRESTAT; Serge SORE; Raymonde PIEDANNA; Sophie DUCOUDRE

Innovation	0	1	2	3	4	5
Transition écologique	0	1	2	3	4	5
Travail en réseau	0	1	2	3	4	5
Cohésion sociale	0	1	2	3	4	5
Gouvernance	0	1	2	3	4	5
Capacité de réalisation	0	1	2	3	4	5

TOTAL

24 / 30



Un minimum de 12 points est exigé pour la sélection du projet

PRESELECTION :

Accepté



Ajourné



Refusé



Observations :

Fiche projet : Plan de référence d'Ygos Saint-Saturnin

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Ygos Saint-Saturnin
Nom et fonction du représentant légal	Jean-Pierre Remy

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Plan de référence d'Ygos Saint-Saturnin
Public cible	Commune
Périmètre d'influence du projet	Communal

Présentation du projet :

La municipalité d'Ygos Saint-Saturnin soucieuse d'avoir une vision à long terme de l'aménagement du centre-bourg, s'engage dans l'élaboration d'un plan de référence.

L'étude relative à l'élaboration du « Plan de référence de centre-bourg » se structurera autour de trois grandes phases :

Phase 1 : Diagnostic global

Réalisation d'un diagnostic global des enjeux économiques, sociaux et urbains, incluant :

- Habitat
- Commerces
- Équipements
- Circulations/déplacements
- Espaces publics
- Paysages

Phase 2 : Établissement du « Plan de référence »

Cette phase consiste à rechercher une cohérence spatiale et programmatique pour les actions et projets d'aménagement à entreprendre, en s'appuyant sur :

- Les projets déjà souhaités et portés par la municipalité.
- Les actions identifiées à l'issue du diagnostic et des choix stratégiques proposés par le prestataire de l'étude.

Les projets concerneront notamment :

- Les mobilités dans toutes leurs dimensions (plan de circulation, stationnement, modes doux, etc.)
- Les espaces publics
- L'habitat (ex. : réalisation d'une résidence autonome pour personnes âgées, petits logements locatifs)
- Les commerces
- Les équipements sportifs en centre-bourg

Phase 3 : Programme d'actions

Mise au point d'un programme d'actions échelonné dans le temps sur un horizon de 10 ans, avec une programmation détaillée pour les 5 premières années.

Ce programme inclura des fiches actions individuelles, détaillées et chiffrées, pour chaque projet.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	08/08/2023
Date de fin d'exécution	08/05/2025

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 1
Date de passage en Comité technique	24/09/24
Pré-notation en Comité technique	24/30
Date de passage pour avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	

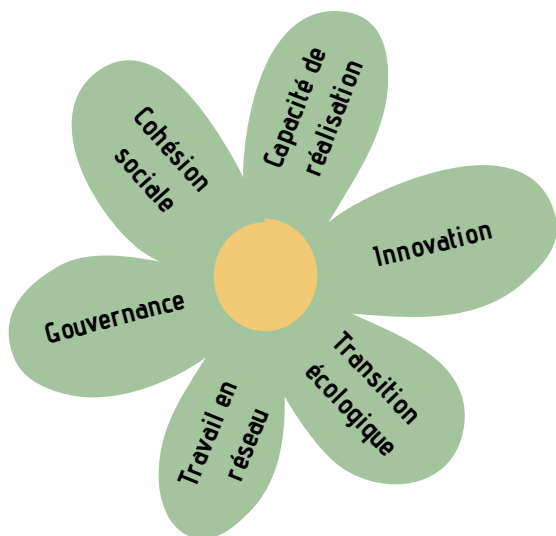
DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Etude plan de référence	34 895,00
Accompagnement ADACL	3 360,00
TOTAL	38 255,00

PLAN DE FINANCEMENT

*HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	7 652,71	20
Département CD40	6 976,00	18
UE - FEDER	23 626,29	62
TOTAL	38 255,00	100



Nom du projet : Plan de référence

Porteur de projet : Commune d'Ygos-Saint-Saturnin

Membres présents :

Philippe LATRY; Philippe LAMARQUE; Raymonde
 PIEDANNA; Patricia DUFOURCQ; Renée RIOUX; Serge
 SORE, Isabelle CANTEGREIL ; Vincent ICHARD

Innovation

0

1

2

3

4

5

Transition écologique

0

1

2

3

4

5

Travail en réseau

0

1

2

3

4

5

Cohésion sociale

0

1

2

3

4

5

Gouvernance

0

1

2

3

4

5

Capacité de réalisation

0

1

2

3

4

5

TOTAL

24 / 30



Un minimum de 12 points est
 exigé pour la sélection du projet

PRESELECTION :

Accepté



Ajourné



Refusé



Observations :

Fiche projet : Etude programmatique architecturale

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Commune de Labrit
Nom et fonction du représentant légal	Dominique Coutière

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Etude programmatique architecturale
Public cible	Commune
Périmètre d'influence du projet	Labrit et communes limitrophes

Présentation du projet :

Entre 2022 et 2023, la commune a élaboré un plan de référence afin de dessiner les grands axes d'évolution vers lesquels la commune peut s'orienter. Parmi eux, le renforcement des services de proximité offerts aux administrés apparaît nécessaire dans un enjeu de redynamisation du centre bourg.

Ainsi, une fiche action a été développée autour de la rénovation d'un ilot composé de l'hôtel-restaurant du village ainsi que d'un local commercial vacant afin qu'un boulanger puisse s'y installer. En ce sens, la commune a besoin d'un programmiste pour affiner le projet à l'échelle de l'ilot mais aussi pour vérifier sa viabilité économique.

Cette étude de programmation permettra de :

- **Définir des projets** permettant de revitaliser le centre-bourg de Labrit.
- **Permettre à la commune d'affiner le projet** pour ces deux locaux en recensant les besoins et attentes locales, puis en les comparant aux possibilités offertes par le projet.
- **Évaluer la viabilité économique** des projets sous tous les aspects : coût de conception, coût des travaux, loyers générés par les locaux commerciaux et les logements, coût d'entretien et de maintenance. Toutes ces données permettront de déterminer la durée d'amortissement du projet.
- **Étudier plusieurs scénarios de rénovations énergétiques :**
 - Gain de 30 %
 - Gain de 40 %
 - Compatible BBC, afin d'être éligible au fonds vert, au FEDER, ainsi qu'à diverses subventions départementales et régionales.
- **Analyser le potentiel de mise en œuvre d'énergies renouvelables** avec pour objectif d'atteindre l'autoconsommation.
- **Transition écologique et protection des ressources naturelles :**
 - Étudier l'autoconsommation d'énergies renouvelables.
 - Favoriser les matériaux biosourcés.
 - Privilégier les équipements techniques sobres.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	08/04/2024
Date de fin d'exécution	Août 2025

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 1
Date de passage en Comité technique	24/09/24
Pré-notation en Comité technique	24/30
Date de passage pour avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	

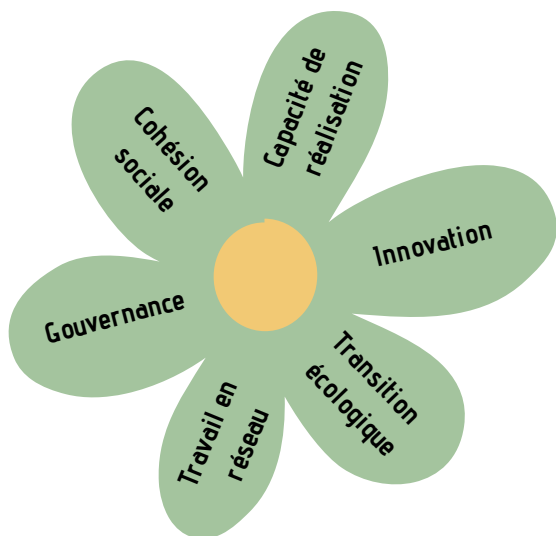
DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Etude programmatique	29 197,50
TOTAL	29 197,50

*HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	5 871,50	20
UE - FEDER	23 326,00	80
TOTAL	29 197,50	100%



Nom du projet : Etude programmatique architecturale
Porteur de projet : Commune de Labrit

Membres présents :

Philippe LATRY; Philippe LAMARQUE; Raymonde
PIEDANNA; Patricia DUFOURCQ; Renée RIOUX; Serge
SORE, Isabelle CANTEGREIL ; Vincent ICHARD

Innovation

0

1

2

3

4

5

Transition écologique

0

1

2

3

4

5

Travail en réseau

0

1

2

3

4

5

Cohésion sociale

0

1

2

3

4

5

Gouvernance

0

1

2

3

4

5

Capacité de réalisation

0

1

2

3

4

5

TOTAL

22 / 30



Un minimum de 12 points est
exigé pour la sélection du projet

PRESELECTION :

Accepté



Ajourné



Refusé



Observations :

Fiche projet : Ingénierie transition écologique

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Communauté de communes Pays Morcenais
Nom et fonction du représentant légal	Jérôme Baylac Domengetroy

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Ingénierie transition écologique
Public cible	EPCI
Périmètre d'influence du projet	Périmètre communautaire

Présentation du projet :

Le poste de chargé de mission en transition écologique a pour objectif principal d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de transition écologique à l'échelle du territoire, tout en renforçant sa résilience face aux risques liés au changement climatique. Le territoire de projet Haute Lande Armagnac, engagé dans une démarche ambitieuse de transition écologique, a signé un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME. Ce contrat permettra aux EPCI du territoire de définir et de déployer un programme d'actions adapté à leurs spécificités locales.

Objectifs du poste

Le chargé de mission, dont le contrat s'étend de février 2024 à janvier 2027, aura pour mission de :

- Mettre en œuvre le plan d'action territorial, en lien avec les objectifs définis dans le cadre du contrat avec l'ADEME.
- Accompagner les six communes du Pays Morcenais dans leur transition énergétique et écologique.
- Sensibiliser et mobiliser différents publics : services communautaires, entreprises, jeunes publics, ainsi que les six communes du Pays Morcenais.

Rôle et missions

Le chargé de mission jouera un rôle clé dans l'accompagnement personnalisé des communes, en les aidant à adapter leurs actions et leurs infrastructures aux enjeux climatiques et environnementaux actuels. En parallèle, il veillera à ce que les initiatives entreprises au niveau local soient en cohérence avec les objectifs de développement durable définis à l'échelle régionale et nationale.

L'enjeu est double : réduire l'impact environnemental du territoire tout en augmentant sa capacité d'adaptation aux effets du changement climatique. En ce sens, le poste demande à la fois une vision stratégique et une forte capacité à coordonner des actions concrètes sur le terrain.

Résultats attendus

Ce poste est une pierre angulaire du dispositif territorial visant à :

- Renforcer la transition énergétique par la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables.
- Faciliter la transition écologique par des actions ciblées, touchant autant les infrastructures que les comportements individuels et collectifs.
- Accroître la résilience climatique du territoire en développant des solutions durables et en sensibilisant l'ensemble des acteurs locaux.

Grâce à ce poste, le Pays Morcenais et le territoire Haute Lande Armagnac disposeront d'un levier essentiel pour progresser dans leur démarche de transition écologique, tout en impliquant activement les différents acteurs du territoire.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	01/02/2024
Date de fin d'exécution	31/01/2027

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Masse salariale	115 945,05
Déplacements (4%)	4 637,80
Charges indirectes (15%)	17 391,76
TOTAL	137 974,61

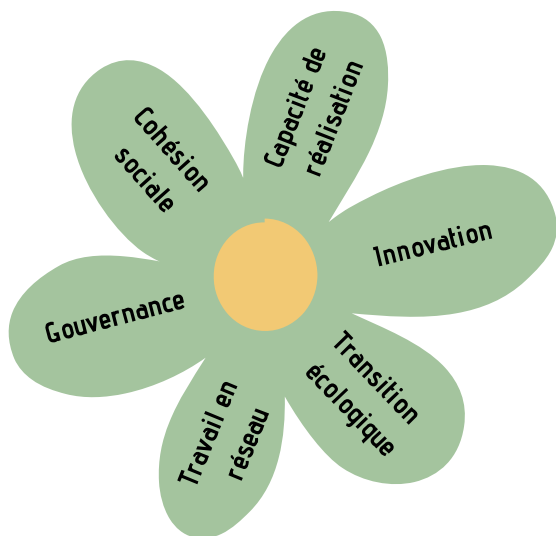
PLAN DE FINANCEMENT

**HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets*

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	47 974,61	35%
Etat - Fonds verts	30 000	22%
UE - FEDER	60 000	43%
TOTAL	137 974,61	100%

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 3
Date de passage en Comité technique	25/09/24
Pré-notation en Comité technique	25/30
Date de passage en avis d'opportunité	11/12/24
Note définitive attribuée	



Nom du projet : Ingénierie Transition écologique
Porteur de projet : CC Pays Morcenais

Membres présents :

Philippe LATRY; Philippe LAMARQUE; Jean-Philippe BRUNELLO; Jean-Yves ARRESTAT; Serge SORE; Raymonde PIEDANNA; Sophie DUCOUDRE

Innovation

0

1

2

3

4

5

Transition écologique

0

1

2

3

4

5

Travail en réseau

0

1

2

3

4

5

Cohésion sociale

0

1

2

3

4

5

Gouvernance

0

1

2

3

4

5

Capacité de réalisation

0

1

2

3

4

5

TOTAL

25 / 30



Un minimum de 12 points est exigé pour la sélection du projet

PRESELECTION :

Accepté



Ajourné



Refusé



Observations :